

# Compte-rendu du conseil d'école 3/02/2017

Heure début du conseil : 18H00

## 1. Présentation

- Personnes présentes :  
Madame Bourgeon, Inspectrice de l'Education Nationale  
Mme Marcadet, directrice et enseignantes : Mmes Thierry, Le Gall, Dumont.  
Parents d'élèves : Mmes Bourgeon, Aucharles, Guyon, Douchet, M Djouaber (Liste UNAAPE)  
Mme Le Fur (Liste Ensemble pour l'école)  
Mairie : Mme Héron, Mme Ardourel.  
DDEN : Mme Pajon, Mme Guitteny.
- Personnes excusées : Mmes Lambert, Wilmotte enseignantes, M Bertrand enseignant RASED.

## 2. Point sur le RASED :

Les parents d'élèves ont fait un courrier à l'Inspection pour avoir des informations sur le RASED.

Madame Bourgeon inspectrice de l'Education Nationale a organisée une réunion le mercredi 4 janvier pour faire le point sur le RASED. Durant cette réunion, elle a présenté le dispositif puis expliqué la situation du RASED cette année.

L'inspectrice a présenté ses excuses auprès des parents d'élèves de « Ensemble pour l'école », sur le fait d'avoir omis de les inviter lors de cette réunion.

Présentation du RASED : Il fait partie d'un dispositif qu'on appelle le pôle ressource dans lequel il y a aussi les enseignants spécialisés pour les élèves allophones, les enseignants pour les enfants itinérants, un dispositif nommé plus de maîtres que de classes pour les écoles en secteur prioritaire. L'objectif de ce pôle est de contribuer à la mise en œuvre de la prévention et de la remédiation des difficultés apparaissant pour les élèves.

La répartition des postes du pôle ressource est définie par Madame l'Inspectrice, Madame Bourgeon. Elle s'effectue en fonction du nombre d'élèves et de la situation du secteur (s'il est en éducation prioritaire ou pas).

Au niveau de la circonscription Orléans Sud : Il y a 5217 élèves (2700 en éducation prioritaire secteur Orléans La Source, 1190 sur le secteur Jargeau et presque autant sur le secteur de La Ferté).

Madame l'Inspectrice dispose de :

- 4 postes maître E, ils sont donc répartis suivant les critères définis ci-dessus 2 sur Orléans, 1 sur Jargeau et 1 sur La ferté. Ils interviennent sur le cycle 2. C'est M Bertrand sur le secteur de Jargeau
- 2 postes maître G affectés sur Orléans La Source. Ils interviennent en maternelle.
- 3 postes de psychologue scolaire : 2 sur Orléans, 1 à mi-temps sur Jargeau et sur La ferté.

Le poste de psychologue scolaire sur les secteurs de Jargeau et de La Ferté n'est malheureusement pas pourvu cette année. C'est donc les psychologues d'Orléans La Source qui ont pour cette année pris en charge ces deux secteurs en plus.

Mme Ouvry est en charge des secteurs d'Orléans La Source et de La Ferté, Mme Brière ceux d'Orléans La Source et Jargeau. Mme Brière reçoit les parents et les élèves dans son bureau à l'école R. Rolland à Orléans La Source. Elle est dans l'incapacité de se déplacer sur le secteur de Jargeau.

Les psychologues scolaires ont eu pour consigne de s'occuper en priorité des dossiers d'orientation MDPH et CDOEASD jusqu'en février puis de participer aux équipes éducatives et de suivi de scolarisation des élèves handicapés, puis, effectuer des missions liées au fonctionnement du RASED.

Rôle des autres membres du RASED sont :

Pour le maître E : L'accompagnement des élèves en grande difficulté vers la prise de conscience et la maîtrise des attitudes et des méthodes de travail en visant toujours un transfert de la dynamique d'apprentissage initié vers la classe.

Le maître G vise à faire évoluer les rapports à l'école, l'investissement dans les activités scolaires.

Précisions apportées par Mme Bourgeon :

Le poste de psychologue de notre secteur n'est pas perdu, il existe. L'administration n'a pas volonté de supprimer ce poste. Elle a bon espoir que ce poste soit pourvu pour l'année prochaine.

Maintenant que les orientations sont passées, les psychologues auront plus de temps pour les autres demandes.

Les enseignants rédigent des fiches de signalement qui sont étudiées et priorisées, les fiches à caractère d'urgence sont et seront traitées en priorité.

### 3. Présentation du projet musique

#### **Pourquoi ce projet :**

D'abord il permet d'atteindre des objectifs que nous nous sommes fixés dans notre projet d'école :

Améliorer la réussite de tous les élèves dans les domaines fondamentaux (axe 1 du projet d'école) en particulier dans la maîtrise de la langue où les objectifs détaillés de notre projet d'école sont d'améliorer la production de l'écrit en organisant et structurant ses propos, en améliorant son vocabulaire entre autres.

Il est aussi interdisciplinaire : Il permet d'aborder des domaines d'enseignement comme le langage oral, la production écrite, la lecture, la musique mais aussi l'enseignement moral et civique. Cela permet de fédérer les élèves autour d'un projet commun d'école.

#### **Déroulement du projet :**

Les CE1 écrivent des textes qui seront enregistrés en studio. Les CP feront des bruitages sur les textes des CE1, pour les rendre encore plus vivant, et des interludes en chanson et musique entre chaque texte.

→ Les CE1 viennent de finir l'écriture des textes. Cela a permis de travailler la mise en œuvre (guidée, puis autonome) d'une démarche de production de textes : de trouver et d'organiser les idées, d'élaborer des phrases qui s'enchaînent avec cohérence, d'écrire ces phrases, de mobiliser des outils à disposition dans la classe, liés à l'étude de la langue puis de réviser et améliorer l'écrit qu'ils ont produit.

En ce qui concerne la démarche, les CE1 ont écrit un conte de randonnée, c'est à dire une histoire où le personnage principal (une sorcière) rencontre une série de personnages (personnages des contes).

Le 1<sup>er</sup> axe a été un travail à l'oral : après la lecture de plusieurs albums pour déterminer les caractéristiques du conte de randonnée, les CE1 ont inventé une rencontre d'un personnage dans le récit. Ils ont listé les personnages des contes, puis par groupe ils ont choisi leur personnage de conte, l'élément qui symbolise ce personnage (la pomme empoisonnée de Blanche-neige...), ensuite ils ont déterminé le problème que devra résoudre la sorcière et comment elle va le résoudre.

Ceci a permis de travailler les compétences des programmes liées au domaine « comprendre et s'exprimer à l'oral ».

Dans un 2<sup>ème</sup> temps, les groupes ont écrits les étapes les unes après les autres puis il y a eu un travail de réécriture. (Travail sur les compétences de production d'écrits citées ci-dessus)

Dans un 3<sup>ème</sup> temps, ils liront leurs textes en studio d'enregistrement et à d'autres classes.

(Travail de la fluidité de lecture, les liaisons, les intonations de l'articulation (en liaison avec des jeux de diction : les vire langues). Là nous travaillons les compétences de lire pour être compris en mobilisant les compétences de décodage et de compréhension de texte, et de lire pour raconter en recherchant les effets à produire sur l'auditoire.

→ Les CP vont commencer la mise en musique des histoires des CE1. Ils ont déjà commencé un travail de découverte des instruments et de sensibilisation à différents sons et environnements sonores. Ceci est très important puisque l'éducation musicale développe à la fois la perception et la production.

Prenant en compte la sensibilité et le plaisir de faire de la musique comme d'en écouter, l'éducation musicale apporte les savoirs culturels et techniques nécessaires au développement des capacités d'écoute et d'expression.

Suite à la lecture des textes des CE1, les élèves de CP vont donner leurs idées pour rendre vivant le texte : faire des bruitages pour illustrer un personnage, une action, souligner une ritournelle ou reproduire un environnement sonore. Ils vont décrire et comparer des éléments sonores.

Cela permettra de travailler des compétences comme la prise de parole au sein d'un groupe ou de la classe, de participer à un dialogue, d'être précis pour se faire comprendre, de donner un avis, d'exprimer ses émotions, sentiments et préférences tout en respectant l'avis des autres et l'expression de leur sensibilité.

Parallèlement Mme Virginie Donnart de l'école de musique de Jargeau interviendra en musique et chant pour les interludes entre chaque texte. Les élèves vont utiliser leur voix, vecteur le plus immédiat, pour faire de la musique, et apprendre à reproduire un modèle mélodique, rythmique, chanter une mélodie simple avec une intonation juste, avec expressivité (phrasé, articulation du texte) en respectant ses phrases musicales. Ils utiliseront les principaux registres vocaux : voix parlée/chantée, aigu, grave et les éléments constitutifs d'une production vocale : la respiration, l'articulation, la posture du corps. Ils développeront un répertoire varié de chansons et de comptines. Ils seront aussi associés à l'écriture d'un couplet d'une chanson en prenant appui sur les textes écrits par les CE1.

Virginie interviendra les mercredis 15-22-29 mars, 26 avril, 10-24-31 mai ainsi que le lundi 15 mai.

Toutes ces situations sont en lien avec l'enseignement moral et civique.

Comme développer la sensibilité : soi et les autres, ou différencier son intérêt particulier de l'intérêt général, ou encore respecter les autres, accepter la différence, fédérer autour d'un projet commun.

Quand les textes seront instrumentalisés, les CE1 iront au studio le jeudi 18 mai pour enregistrer leurs textes, puis les CP iront le jeudi 1<sup>er</sup> juin enregistrer les chansons avec Virginie et le 8 juin pour les bruitages. Les CP/CE1 de Mme Le Gall iront au studio le vendredi 9 juin. Les élèves découvriront un lieu particulier, le studio, et des métiers liés à la musique (musicien, ingénieur du son).

Pour finir les CP iront présenter leur travail aux GS et les CE1 iront lire leurs textes aux CE2 et aux CM2, permettant de faire la liaison entre cycle.

Pour conclure, c'est un projet où les élèves s'emparent de la langue française comme outil de communication, avec de véritables destinataires, en rendant compte de leur créativité et de leur travail. La langue est un moyen pour donner plus de sens aux apprentissages, puisqu'elle construit du lien entre les différents enseignements et permet d'intégrer dans le langage des expériences vécues.

En lien avec ce travail sur les contes, nous emmèneront les enfants voir un spectacle de Virginie Donnart à la salle polyvalente, le 31 mars 2017 : *Le Comptoir des Merveilles*.

#### 4. Travaux et investissements demandés à la municipalité

La lumière dans la cour : le spot extérieur a été réparé. La portée et la durée de cet éclairage devra être revue. La mairie réfléchit à pourvoir la cour avec d'autres éclairages.

Les rideaux : La mairie a pris en compte cette demande. Le budget sera voté en mars et dépendra des demandes des différentes écoles.

La rénovation d'une classe : Les gros travaux concernant la rénovation des classes seront quelques temps en suspens avec la mise en route de la construction d'un nouveau bâtiment à l'école Madeleine.

#### 5. Questions diverses

##### **Questions Ecoles**

*Lors d'un remplacement d'enseignant la coordination entre l'équipe et le remplaçant dépend- elle de la durée de l'arrêt ?*

*Y a-t-il une coordination sur la continuité des programmes entre remplaçant et équipe du même niveau ? (Comme c'est le cas entre les enseignants en poste habituellement)*

Lors d'un remplacement, l'enseignant a à sa disposition dans la classe des outils qui lui permettent la coordination avec l'équipe et la continuité des programmes. Les enseignants ont des affichages dans leur classe comme l'emploi du temps, les services et le planning des activités sportives, les programmes et progressions. Un document lui explique aussi les outils utilisés dans la classe (manuels, les cahiers...). Les enseignants s'arrangent toujours pour prendre quelques minutes afin de transmettre aux remplaçants les informations importantes concernant la classe.

Enfin, on rappelle que les remplaçants, les enseignants sont libres dans leur pratique pédagogique.

Madame Bourgeon précise l'organisation des remplacements dans sa circonscription, ainsi que les critères et la répartition des remplaçants. Les priorités sont sur les écoles de moins de trois classes et les secteurs en éducation prioritaire. La décision se prend souvent le matin à 8h30. De ce fait les remplaçants arrivent souvent dans les écoles au moment de l'entrée en classe, voire peu de temps après. Les remplaçants ont donc la compétence de prendre en charge une classe dans l'urgence. Le programme « habituel » de la journée est donc modifié pour permettre une mise au travail rapide et efficace.

*Est-ce que le maître E sera remplacé si son absence dure encore ?*

Le maître E a un poste spécialisé. Il n'y a pas de remplaçant sur ces postes.

##### **Questions Mairie**

*Pouvez-vous nous parler de l'installation de l'alarme ?*

L'alarme a bien été installée pendant les vacances de la Toussaint et elle fonctionne très bien.

*Les postes informatiques sont-ils de retour ?*

La mairie a remplacé tous les ordinateurs et les séances informatiques ont pu reprendre, sur le temps des APC et lors d'ateliers en classe.

*Est-il possible d'installer des portes manteaux extérieurs, peut-être sous le préau pour éviter que les enfants ne posent leurs affaires au sol notamment pendant les TAP ou TR ?*

Pour des raisons de sécurité, la mairie ainsi que les enseignantes n'y sont pas favorables.

Heure de fin du conseil : 19H30

Prochains Conseils d'école : jeudi 15/06/2017

Madame MARCADET  
Directrice

Mesdames  
Parents d'élèves